
PLANIFICATION FISCALE PERSONNELLE

Directeurs de chronique : P.E. Schusheim* et Gena Katz**

PLANIFICATION SUCCESSORALE AU CANADA ET DÉMÉNAGEMENT DE BÉNÉFICIAIRES AUX ÉTATS-UNIS

*Dean T. Smith****

Le déménagement dans un pays étranger peut être une expérience éprouvante. Quand on y ajoute l'incidence fiscale, l'expérience éprouvante peut rapidement se transformer en cauchemar. Cet article porte sur certaines règles américaines dont devrait tenir compte le bénéficiaire d'une fiducie discrétionnaire résidant au Canada qui déménage aux États-Unis pour y poursuivre ses études et qui y demeure ensuite à titre de résident américain.

MOTS-CLÉS : FIDUCIE ■ BÉNÉFICIAIRE ■ AMÉRICAIN ■ NON-RÉSIDENT ■ SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE
CONTRÔLÉE ■ PFIC ■ *THROWBACK RULES*
